

Commentaires sur quelques autres sculptures découvertes dans le temple de la Grange des Dîmes

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **12 (1977)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMENTAIRES SUR QUELQUES AUTRES SCULPTURES DÉCOUVERTES DANS LE TEMPLE DE LA GRANGE DES DIMES

MARTIN BOSSERT

Quatre fragments de sculpture (sc. 9-12, pl. 33-35) furent découverts lors des fouilles entreprises par W. Cart entre 1905 et 1906; les pièces sc. 1 (= M. Verzar cat. no 31, pl. 26,1) et sc. 3 (= cat. no 32, pl. 28) furent trouvées au cours de nouvelles fouilles, entre 1963 et 1965.

Contrairement aux pièces étudiées par Monika Verzar, les fragments sculptés sc. 1, 3, 10-12 ne peuvent pas être attribués directement au temple. Le fragment sc. 9 est le seul qui ait pu appartenir au décor du temple.

La discussion des deux trouvailles récentes constitue notre objectif principal¹. Ces deux découvertes sont étroitement liées entre elles, et leur importance pour Avenches est considérable.

DES FRAGMENTS DE COLONNES DE JUPITER A L'ANGUIPEDE A AVENCHES ?

Le fragment sc. 1 provient peut-être d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, le fragment sc. 3 très probablement². Ces monuments sacrés sont répandus principalement en Rhénanie, en Wurtemberg et en Alsace³; le monument de Zürich-Lindenhof est le seul de ce genre connu jusqu'ici en Suisse⁴.

Nous discuterons en outre six fragments provenant d'autres lieux de trouvaille (sc. 4-8; pl. 29-32), qui appartiennent probablement au même contexte que les pièces sc. 1 et 3.

¹ J'ai déjà commenté les pièces sc. 10-12 dans le cadre de mon mémoire de licence sur les sculptures en ronde bosse d'Avenches (catalogue achevé, commentaire en préparation). Une étude détaillée des pièces sc. 1-9, en particulier leur classification stylistique et chronologique, sera présentée dans ma thèse sur les fragments d'architecture et les reliefs à décor figuré d'Avenches.

² Les différentes dimensions laissent supposer qu'il y avait deux monuments. Sur les colonnes de Jupiter en général : F. Hertlein, *Die Iuppitergigantensäulen* (1910); F. Koepf, *Römische Bildkunst am Rhein und an der Donau*, 13. Ber. RGK 1921, 27 ss.; F. Drexel, *Götterverehrung im römischen Germanien*, 13. Ber. RGK 1922, 54 ss.; F. Koepf, *Die Weihedenkmäler, Germania Romana* 4, 1928², 11 ss.; G. Behrens, *Zur Frage der Iuppitergigantensäulen*, *Germania* 16, 1932, 28 ss.; H. Klumbach, *Der römische Skulpturenfund von Hausen an der Zaber, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 5, 1973, m ss.; G. Bauchhens, *Zur Entstehung der Iuppitergigantensäulen*, *Archäologisches Korrespondenzblatt* 4, 1974, 359 ss. (résumé d'une thèse inédite de Würzburg 1973). Abrégé ici «Bauchhens»; Ph. Filtzinger, *Die Iuppitergigantensäule von Walheim, Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, 437 ss. (abrégé ici «Filtzinger»). G. Bauchhens, *Jupitergigantensäulen* (1976).

³ A ce sujet voir E. Espérandieu, *La colonne d'Yzeures*, *Rev. Arch.* 20, 1912, 213 fig. 2-3 (cartes peu lisibles !). Behrens op. cit. (note précédente) 35; Bauchhens 359; Idem, op. cit. (supra note 2 in fine) carte de répartition. Filtzinger 445. Il faut désormais ajouter à ces monuments celui de Vienne-en-Val (Loiret) : cf. J. Debal, *Vienne-en-Val*, *Revue de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, N.s.t. V, no 42, 1973, que nous n'avons pas encore pu consulter; compte-rendu in *Archéologia*, 105, avril 1977, 74-75.

⁴ E. Vogt, *Der Lindenhof in Zürich* (1948) 140 ss. pl. 31, 5-6; Schw. Landesmuseum Zürich, *Jber.* 70, 1961, 180 fig. 10. R. Degen, *Antike Religionen, frühes Christentum*, in Bd. 5, 1976 : *Die römische Epoche*, 137 et fig. 24.

Sc. 1

Torse d'Hercule (?) En relief, plus grand que nature (pl. 26,1 et 27) Avenches, dépôt.
Inv. 1831 (anc. 65/9560)

Trouvé en 1965 devant la face est du temple, entre le captage de la source et l'autel, en situation secondaire.

H. 60 cm; larg. (du lit d'attente) 47 cm; larg. max. hors tout 57 cm. larg. max. du corps 52 cm, prof. max. 45 cm; h. max. du relief 13 cm.

Calcaire coquillier jaune (Hauterivien), partiellement altéré. Faces arrière et latérales en grande partie brisées; le fond du relief est conservé en quelques endroits. Les faces supérieure et inférieure sont dressées et lissées grossièrement. Le côté gauche et la région pubienne sont endommagés. Utilisation du trépan courant pour dégager le pourtour du corps, forages par points sur les poils du pubis.

Le dieu nu, représenté de face et considérablement plus grand que nature, était sculpté sur cinq à six blocs d'assises superposés⁵. Sur le bloc conservé figure la région des hanches (départ des cuisses visible, arête supérieure au-dessus du nombril). La main gauche repose sur la hanche. Les bourrelets de la hanche droite, la région du ventre et les plis de la peau au-dessus de la main gauche sont d'un modelé ferme. Le nombril est indiqué par un creux. Des canaux de forage profonds forment une limite nette entre la figure et le fond du relief. L'attitude de la statue colossale d'Avenches se restitue sans difficulté; le personnage représenté est Hercule⁶. Le poids reposait essentiellement sur la jambe droite, la jambe gauche, soulevée légèrement s'écartait vers l'extérieur. Les plis de la peau au-dessus de la main gauche suggèrent que le torse était légèrement incliné vers la gauche. La comparaison avec les parallèles de Worms, Bingen et Creuznach indique que le bras droit, perdu, était déployé vers le bas, où il reposait sur la massue. Hercule portait sa peau de lion sur l'avant-bras gauche, à moins qu'elle ait été suspendue dans son dos et retenue, en bas, par le bras.

Sc. 2

Bloc avec tête colossale de Sol (pl. 26,2)

Avenches, Musée. Inv. 1834 (anc. 201) (7). Trouvé à Avenches avant 1952.

H. max. 67,5 cm, larg. max. 95,5 cm, épais. (relief inclus) 31 cm, h. du relief 14 cm.

Même pierre.

Faces latérales et inférieure partiellement ruinées; les rayons sont en partie détruits, le nez, la bouche et le menton endommagés. Les cheveux, les yeux, les narines et la bouche sont forés. L'orthostate représente la tête du Dieu-Soleil vue de face, avec le départ du cou et des épaules. La chevelure bouclée est divisée en deux rangées horizontales; les grands yeux aux pupilles forées sont délimités par de larges paupières; les joues, le front et le menton sont d'un modelé ferme.

Par son style le relief est très proche des masques de Jupiter-Ammon de la Grange des Dîmes (pl. 11,2 et 12, 1)⁸. En raison de ses dimensions (h. de la tête 56 cm et 52 cm) la plaque ne peut guère en faire partie. Elle provient d'un monument composé de plusieurs assises.

Sc. 3

Partie inférieure d'une tête de géant (?) barbu (pl. 28, 1-2) Avenches, dépôt. Inv. 1832.

Trouvé en 1965 dans le temple de la Grange des dîmes.

⁵ Cf. les colonnes de Jupiter à l'anguipède de Zürich-Lindenhof et de Merten : Vogt op. cit. (note précédente) 141 fig. 129, pl. 31, 5-6; Espérandieu 5, 452 ss. no 4425. «Pierres aux quatre dieux», le plus souvent en un bloc, cf. note suivante.

⁶ Cf. surtout les «pierres aux quatre dieux» de Worms, Bingen et Creuznach : Espérandieu 8, 101 no 6029; 161 no 6124; 185 no 6161.

⁷ E. Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques Antiquités de la Suisse...*, Berne, 1788, p. 11; Idem, *Antiquités de la Suisse*, atlas de dessins originaux à la plume, coloriés, sans date, mais d'après 1786/ Berne, Burgerbibliothek, Ms Hist. Helv. XXIa 91, pl. 18. «Fontaine dans la Cour du Château à Avenches composée de Fragments antiques». 1874. Dessin original colorié de E. Ritter. *Bursian* 36, pl. 10 no 1; Martin, *Catalogue*, 4 no 20; Dunant, *Guide*, 16, pl. 2 no 1; Espérandieu 7, 103 no 5425; W. Deonna, *L'art romain en Suisse* (1942) fig. 77; M. Guisan, *Aspect de la production artistique à Avenches : Un groupe de sculptures en pierre locale* (Mémoire de licence, Lausanne 1973) 12, 30, pl. 5.

⁸ Cf. supra M. Verzar, p. : «Le même atelier». Datation dans les dernières décennies du I^{er} s. apr. J.-C. (p.).

H. max. 23 cm, larg. 20,5 cm, épais. max. 18 cm. Calcaire jaune du Jura (Hauterivien); oolithique avec traces de spath.

Cassé au cou, surfaces arrière et latérales brisées. Le nez, les lèvres et les poils de la barbe sont endommagés. Concrétions sur la partie gauche du visage. Traces de laie ou de gradine. La face supérieure, finement piquetée forme un pan oblique de l'oreille gauche à la joue droite. Bouche et narines sont forées.

Ce fragment de sculpture faisait probablement partie d'une tête de géant⁹, violemment rejetée en arrière; la bouche est grande ouverte et, crispée par la douleur, laisse apparaître les dents. Dans la partie gauche du visage, on notera un élément légèrement bombé, alors que dans la partie droite, une arête vive est encore conservée. Selon toute vraisemblance ce sont là les restes des deux jambes d'un cheval; il faudrait donc restituer un cavalier à l'anguipède¹⁰. La longueur inhabituelle du cou et le rendu grossier des poils de la barbe démontrent que la sculpture devait être vue d'en bas¹¹. La partie supérieure du crâne était travaillée dans un autre bloc.

Sc. 4-7. Quatre fragments de tambours d'une colonne à écailles (pl. 29-30). Les fragments furent trouvés avant 1852, date de l'ouverture du musée. Pas d'autres indications.

Sc. 4

Avenches, dépôt. Inv. 1836 (anc. 146) (pl. 29-30)

H. max. 39 cm, épais. max. 25 cm, diam. 46 cm, écailles : 6 x 9 cm. La pierre des fragments sc. 4-7 est la même que celle du fragment sc. 3. Cassures en haut et à l'arrière; un grand éclat de la surface du fût manque. La surface inférieure est dressée à la laie ou à la gradine; restes de mortier.

Sc. 5

Avenches. Inv. 1837 (pl. 29,2).

H. max. 34 cm, épais. max. 27 cm, diam. env. 45 cm, écailles plus petites : 6 x 8 cm.

Cassé en haut et à l'arrière. Traces rougeâtres et noires par endroits (incendie ?). Travail analogue¹². Mortier sur la face inférieure. Ce tambour de colonne, légèrement plus petit, reposait probablement sur le précédent. Le long des cassures verticales, on peut reconnaître des bandes grossièrement sculptées, larges d'env. 7 cm.

Sc. 6 - 7

Avenches, en dépôt dans le jardin du musée. Inv. 1838 a - b (pl. 30,1 - 2).

Ces deux fragments sont jointifs. H. max. 32 cm, larg. max. 36 cm., diam. 44 cm., écailles : 5,5 x 7 cm, trou de goujon carré au lit d'attente du fragment sc. 6 (8 x 4,5 cm); larg. de la bande : 6,5 cm.

Face inférieure brisée, surface du fût largement épaufrée; travail analogue.

Le motif à écailles est divisé par deux bandes verticales, grossièrement sculptées et peut-être cachées par un galon métallique, ou un décor stuqué. La colonne, conservée sur une hauteur d'env. 1.05 m., s'amincissait régulièrement de bas en haut, ou présentait peut-être un renflement à mi-hauteur (entasis). Les fragments sc. 4 - 7 proviennent probablement de trois tambours superposés.

Sc. 8

Chapiteau à bustes (pl. 31-32). Avenches, en dépôt dans le jardin du musée. Inv. 1835 (anc. 3121¹³). Trouvé en 1899 dans le théâtre. H. 60 cm, larg. et épais. en haut 66 cm., diam. en bas 36 cm. La face supérieure présente une cavité destinée à recevoir une plaque rectangulaire (env. 81 x 42 x 3 cm.). Même pierre que les pièces 3 - 7. La cavité est grossièrement piquetée.

⁹ L'interprétation comme volute figurée d'un chapiteau ne me semble pas vraisemblable.

¹⁰ En ce qui concerne l'attitude de la tête du géant, voir surtout le groupe de Jupiter à l'anguipède de Neuweiler : Espérandieu 7, 247 no 5700. Voir aussi le groupe d'Epinal : 6, 134 ss. no 4768.

¹¹ Cf. Koepf, *Germania Romana*, op. cit. (supra note 2) 18; Klumbach, op. cit. (supra note 2) 30, pl. 12.

¹² Les espaces entre les dents de la laie ou de la gradine concordent, 3 mm.

¹³ E. v. Mercklin, *Antike Figuralkapitelle* (1962) 85, 95 no 232 fig. 445 (avec bibliographie antérieure). Voir surtout le chapiteau à bustes de Martigny : 95 no 233 fig. 443-444.

L'un des côtés, grossièrement travaillé, porte des traces de laie ou de gradine et des refouillements¹⁴. La partie inférieure du chapiteau est décorée d'une double couronne de feuilles repliées en avant; dans la zone supérieure, des bustes masculins et drapés sont figurés sur trois des quatre faces. Le quatrième buste, qui ne devait probablement pas être visible, n'est qu'ébauché. Quatre aigles ornaient les angles du chapiteau. Les dimensions du torse colossal d'Hercule (sc. 1, pl. 26,1) ne correspondent pas à celles des fragments sc. 3 - 8 (pl. 28-30, et le monument auquel il faut attribuer ce relief devait être environ deux fois plus grand que celui qui portait les autres fragments.

Peut-être le torse d'Hercule appartenait-il à un «monument aux quatre dieux», composé de 5 à 6 assises. Il n'est cependant plus possible d'en fournir la preuve absolue, les faces arrière et latérales étant brisées. L'attitude d'Hercule sur de tels monuments est le plus souvent celle que nous avons décrite, même si la position varie parfois un peu¹⁵. Les blocs portant les reliefs d'Hercule et de Sol (sc. 1 et 2) seraient-ils des éléments de la même base d'une colonne monumentale ?

La matière, la hauteur du relief et les sujets¹⁶ justifieraient une telle supposition, mais de considérables différences de taille s'y opposent : la tête de Sol mesure 56 cm. (sans le nimbe), celle d'Hercule variait entre 40 et 45 cm¹⁷; la hauteur restituée de la base est de 3,1 m.¹⁸, alors que la figure de Sol devait déjà mesurer, à elle seule, 3,6 m. de hauteur.

Les «pierres aux quatre dieux» servaient de base aux colonnes de Jupiter à l'anguipède. Elles sont typiques de la Germania Superior, province à laquelle appartient Aventicum; le torse sc. 1 et les fragments sc. 3 - 8 devraient donc être attribués de préférence à une colonne de Jupiter à l'anguipède²⁰.

La colonne votive de Zurich, l'un des exemples les plus méridionaux, se différencie de la plupart des parallèles par sa monumentalité. Sa hauteur totale mesurait au moins 20 m.²¹. Si nous admettons que le torse d'Hercule trouvé à Avenches faisait partie d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, sa hauteur totale devait atteindre environ 19,8 m. Ces mesures, correspondant à peu près à celles du monument de Zurich, ont été obtenues par extrapolation, en se basant sur les dimensions de la colonne de Jupiter à l'anguipède érigée par Caius Vettius Connougus à Hausen an der Zaber²².

D'après leurs dimensions, leur matière et leur exécution, les quatre fragments de colonne à écailles (sc. 4 - 7, pl. 29-30), le chapiteau figuré (sc. 8, pl. 31-32) et la tête barbue (sc. 3,

¹⁴ Le travail concorde bien avec celui des tambours de colonne, tout comme l'espacement des dents de la laie ou de la gradine (3-4 mm).

¹⁵ Cf. supra note 6 et Filtzinger 446 fig. 7.

¹⁶ Le choix et la disposition des quatre divinités est en général le suivant : Sur l'avant, Junon; sur l'arrière, Hercule; à gauche, Mercure; à droite, Minerve. Cf. Bauchhenss 361. Sol est plutôt rare sur les «pierres aux quatre dieux»; cf. Mayence : Espérandieu 7, 267 ss. no 5727 (accompagné de Luna et Fortuna, et avec une dédicace à Jupiter Optimus Maximus et à Juno Regina). Pour les différentes interprétations de ce relief par Bursian, Martin et Dunant, cf. loc. cit. (supra note 7) : «acrotère de toit» (!); «revêtement de mur ou de façade».

¹⁷ «Pierre aux quatre dieux» de Creuznach (supra note 6) : Hauteur de la tête sur la fig. : 1,8 cm; hauteur de la partie des hanches : 2,5 cm; hauteur de la pièce sc. 1 : 60 cm. Hauteur de la tête d'Avenches : 1,8 : 2,5 = x : 60.

$$x \frac{1,8 \times 12}{0,5} = 43,2 \text{ cm}$$

La datation parle probablement aussi en défaveur d'une attribution au même monument, cf. infra p. 7 et supra note 8.

¹⁸ Comparaison avec le même exemple qu'à la note précédente, où la hauteur de la base vaut 13 cm.

$$13 : 2,5 = x : 60 \\ \text{Hauteur de la base d'Avenches : } 13 : 2,5 = x : 60. x = \frac{13 \times 12}{0,5} = 3,11 \text{ m}$$

¹⁹ Cf. Sol à Mayence, supra note 16. Hauteur de la figure sur l'illustration 18 cm, hauteur de la tête sans l'auréole 2,8 cm.

¹⁸ : 2,8 = x : 56; hauteur restituée de la figure du Sol d'Avenches : x $\frac{18 \times 20}{1} = 3,6 \text{ m.}$

Selon l'avis de M. Ph. Bridel, Fribourg, le bloc appartiendrait plutôt au décor d'un bâtiment. Cf. supra note 16.

²⁰ Sur la typologie et les modèles, cf. Bauchhenss 359 ss.

²¹ Cf. supra note 5

²² Klumbach, op. cit. (supra note 2) 12 ss.; cf. surtout annexe (éch. 1 : 10). Hauteur totale 7,45 m., hauteur de la base 1,17 m. Cf. supra note 18. 7,45 : 1,17 = x x 3,11

$$\text{Hauteur totale restituée du monument d'Avenches : } x = \frac{7,45 \times 3,11}{1,17} = 19,8 \text{ m.}$$

pl. 28) semblent faire partie du même monument, très probablement une colonne de Jupiter à l'anguipède.

La combinaison d'un chapiteau à bustes avec un groupe de cavalier au géant est très répandue, mais elle n'est pas canonique²³. Dans le cas des fragments d'Avenches cette possibilité est cependant la plus probable. La cavité ménagée au lit d'attente du chapiteau, et prévue pour recevoir une plaque rectangulaire, est un élément qui vient appuyer cette hypothèse (pl. 32,1). Le rendu de la chevelure (pl. ...), ainsi que les dimensions²⁴ de la tête barbue s'accordent très bien avec les bustes.

En règle générale, les colonnes à écailles sont trouvées conjointement à des groupes de Jupiter à l'anguipède²⁵. La comparaison avec le monument sacré de Heddernheim nous donne pour la colonne d'Avenches une hauteur de 2,3 m.²⁶, un diamètre d'environ 46-47 cm. au bas du fût ou à hauteur du renflement maximum²⁷; la hauteur totale du monument était de quelque 9 m.²⁸. Le côté grossièrement travaillé du chapiteau présente, au-dessous du buste, une face dressée au lieu de feuilles (pl. 31,2). La colonne monumentale n'était donc pas tout à fait isolée, mais peut-être adossée contre une corniche, en tête de mur²⁹.

La « pierre aux quatre dieux » de Mayence-Kastel, qui faisait partie d'une colonne de Jupiter à l'anguipède, est le premier exemple daté par une inscription (vers 170 apr. J.-C.). Plus tard, ces monuments apparaissent en grand nombre, et ils sont attestés jusqu'au milieu du IIIe s. apr. J.-C.³⁰.

Le torse en relief sc. 1, s'il faisait partie d'un tel monument, ne devrait pas être situé avant les dernières décennies du IIe s. apr. J.-C. E. v. Mercklin place le chapiteau figuré sc. 8 au milieu du IIIe s. apr. J.-C.³¹; le plus petit des monuments d'Avenches, serait donc l'une des colonnes de Jupiter à l'anguipède les plus tardives.

E. Vogt supposait que des colonnes de Jupiter à l'anguipède n'avaient pas seulement existé à Zürich-Lindenhof, mais aussi en d'autres lieux de la Suisse romaine³²; les fragments de sculptures d'Avenches semblent donc confirmer cette supposition. En Suisse (contrairement aux découvertes faites en Allemagne), de tels monuments n'ont encore jamais été trouvés dans des villas ou des habitats plus modestes.

Il est probable que les fragments découverts dans le temple de La Grange-des-Dîmes (sc. 1 et 3, pl. 26,1 et 28) n'y soient parvenus qu'en raison d'une utilisation secondaire. Il est en tout cas difficile de replacer la figure colossale d'Hercule dans l'élévation du temple³³. Les

²³ Cf. v. Mercklin, op. cit. (supra note 13), 85; pièces de comparaison 96 ss. : Bingen (no 239, fig. 466), Heddernheim (no 242, fig. 465), Neuenheim (no 245, fig. 464) et Creuznach (no 247-248, fig. 467-468). Les bustes de Neuenheim et d'Avenches (sc. 8) ne sont pas décrits de manière détaillée.

²⁴ Hauteur de la tête du géant d'Avenches, calculée d'après celle d'Epinal (supra note 10) : dimensions selon fig. p. 135 : menton-ailles du nez : 2 cm, hauteur de la tête 5,6 cm; Avenches : menton-ailles du nez : 10,8 cm, 5,6 : 2 = x : 10,8; hauteur de la tête : $x = \frac{5,6 \times 5,4}{2} = 30,2$ cm.

Hauteur des bustes du chapiteau sc. 8 : 28,5 cm.

²⁵ Cf. supra note 23 et infra 26. Pièces de comparaison : Mont-Doré : Espérandieu 2, 394 ss., no 1599-1600; Laon : Espérandieu 5, 86 no 3789; ce ne sont pas des colonnes de Jupiter à l'anguipède.

²⁶ Hauteur calculée sans la base ni la moulure intermédiaire, d'après Bauchhens 360, fig. 1 (hauteur du chapiteau/hauteur de la colonne 1 : 3,8 cm.) Avenches : 3,8 x 60 cm = 2,28 m.

²⁷ Cf. la même fig. : diam. supérieur de la colonne 0,7 cm, diam. inférieur 0,9 cm. Avenches : diam. inférieur du chapiteau 36 cm.
 $0,9 : 0,7 = x : 36$
diam. inférieur de la colonne : $x = \frac{36 \times 9}{7} = 46,3$ cm

²⁸ Cf. la même fig. : hauteur du chapiteau/hauteur totale = 1 : 15 cm. Hauteur du plus petit des monuments d'Avenches : 15 x 60 cm = 9 m.

²⁹ Je dois cette indication à M. Ph. Bridel, Fribourg. Cf. l'interprétation de v. Mercklin op. cit. (supra note 13) 95 : « fait partie de la colonnade supérieure du mur de scène (théâtre) ».

³⁰ Pour la datation, cf. Bauchhens 359; Filtzinger 463.

³¹ Cf. v. Mercklin, op. cit. (supra note 13), 95.

³² E. Vogt, op. cit. (supra note 4), 143.

³³ Cf. supra, M. Verzar, p. 25 et 28 et infra note 36.

nombreux fragments architecturaux retrouvés dans l'angle sud-est suggèrent l'existence en cet endroit d'un dépôt de chauxfournier³⁴ auquel le torse trouvé entre le captage de la source et l'autel était peut-être également destiné. Peut-être les deux monuments votifs avaient-ils été érigés à proximité du temple de la Grange-des-Dîmes³⁵.

Les colonnes de Jupiter à l'anguipède sont des offrandes privées faites par des particuliers ou des familles et ne doivent pas être interprétées comme des monuments officiels du culte impérial³⁶. Elles étaient érigées en l'honneur d'une divinité celtique de la lumière, dominant les puissances obscures et assimilée à Jupiter Optimus Maximus. Les éléments indigènes sont ici le dieu cavalier et le culte de l'arbre (la colonne à écailles), alors que les motifs de l'empereur triomphant, de la gigantomachie et de la colonne consacrée aux dieux sont d'origine romaine³⁷.

SCULPTURES TROUVEES LORS DES FOUILLES DE W. CART, 1905/1906

Sc. 9

Tête imberbe, femme ou enfant ? (pl. 35,2)

Avenches, musée. Inv. 1830 (anc. 4417)³⁸.

Trouvé «Derrière-la-Tour» (Troyon), ou à la Grange-des-Dîmes» (Cart), en 1905/6.

H. max. 20,2 cm, larg. max. (en haut) 17 cm, épais. max. 9 cm. Calcaire Hauterivien oolithique avec traces de spath. Surface lessivée. Cassure oblique en haut, passant au-dessus de l'oeil droit; nez et menton endommagés; les pupilles, les commissures intérieures des paupières, les narines et la bouche sont forés au trépan. Le visage, rond et joufflu, est représenté de face. Les grands yeux aux pupilles forées sont délimités par de larges paupières en forme de bandes. Une ride profonde est indiquée sous l'oeil droit. La bouche est ouverte. Cavité d'encastrement au-dessus du front. Les cheveux bouclés recouvrent une bonne partie des tempes.

Cette tête appartenait plutôt à un relief qu'à une sculpture en ronde bosse, les joues ne se resserrant pas vers l'arrière. La comparaison avec un fragment de modillon de Bordeaux³⁹ nous incite à supposer que ce fragment de relief pourrait provenir d'une console. Ou peut-être ornait-il le champ vertical d'un caisson, entre deux modillons⁴⁰. Les dimensions de la pièce rendent assez plausibles ces deux interprétations. Le listel en débord sur la chevelure doit être probablement interprété comme une moulure de couronnement. La partie inférieure de la tête est brisée; la console

³⁴ Idem, p. 31

³⁵ Le chapiteau sc. 8, qui faisait probablement partie du plus petit monument, fut découvert à env. 300 m. au sud-est du relief sc. 1, dans le théâtre, où il était peut-être en situation secondaire. Dédicaces trouvées à proximité du temple de la Grange-des-Dîmes : inscription de Mercure, chapiteau des Lugoves. M. Verzar, supra p. les met en rapport avec le culte impérial célébré dans le temple. Mais les colonnes de Jupiter à l'anguipède ne sont pas des monuments officiels du culte impérial, en sorte que les fragments sc. 1 et 3 ne devaient pas faire partie du temple. Cf. supra p. note 33 et p. notes 36-37. Au sujet de la répartition des édifices sacrés à Avenches, cf. M. Verzar supra p. avec la note 19.

³⁶ Voir Koepp, *Germania Romana*, op. cit. (supra note 2) 15; Bauchhens 361; Filtzinger 443 ss.

³⁷ Bauchhens 363.

³⁸ W. Cart, *Le Temple gallo-romain de la Grange-des-Dîmes*, Bull. Pro Aventico 9, 1907, 10 no 4417; du même auteur, *Le temple gallo-romain de la Grange des dîmes à Avenches*, ASA 9, 1907, 293 ss.; M. Guisan, op. cit. (supra note 7), 14, pl. 7.

³⁹ *Espérandieu* 2, 200 no 1215.

⁴⁰ Cf. *Espérandieu* 13, 12 no 8104, pl. 16 (Saint-Bertrand-de-Comminges)

peut donc avoir été ornée aussi bien d'un masque que d'un buste complet.

La comparaison avec le traitement de la chevelure et le forage des cheveux des masques de Jupiter-Ammon (pl. ...) parle également en faveur d'une attribution de ces masques à l'ornementation du temple; ils sont sculptés dans le même calcaire Hauterivien.

Sc. 10

Statuette votive (pl. 35,1)

Sans no d'inv, perdue⁴².

Découverte en 1905 dans la Grange-des-Dîmes.

H. 12 cm. Calcaire. Cassée en bas ?

La figure, grossièrement sculptée tient une offrande dans ses mains⁴³. Le bourrelet ménagé autour du cou représente peut-être la bordure d'un vêtement. La statuette est probablement l'oeuvre d'un atelier indigène.

Sc. 11

Torse de jeune homme, pendant de la pièce sc. 12 (pl. 33). Avenches, dépôt. Inv. 1828 (anc. 4415)⁴⁴.

Découvert en 1906 Derrière-la-Tour, sur la parcelle Delessert, à env. 5 m/ de l'angle nord-ouest du temple.

H. conservée 24 cm., larg. max. (y compris l'amorce des bras) 31 cm., épais. 14 cm.

Marbre blanc à gros grains (de Luni ?).

Cassure inférieure rectiligne à la hauteur des hanches; la tête et une partie de l'épaule manquent. Le départ du cou est conservé sur le devant. Les bras sont perdus à partir des épaules. Le devant du torse est épaupré. Traces de concrétion. Surface polie.

Le torse nu, est incliné vers la droite et présente une légère torsion; l'épaule droite, légèrement abaissée, s'avance. Les deux bras étaient baissés, le gauche rejeté en arrière.

Le rendu de l'anatomie est assez flou : seules la poitrine et la colonne vertébrale sont indiquées. Les mêmes traits stylistiques se retrouvent avec la pièce sc. 12, qui fait pendant à celle-ci.

Sc. 12

Torse de jeune homme, pendant de la pièce sc. 11 (pl. 34). Avenches, dépôt. Inv. 1829 (anc. 4416)⁴⁵.

Même lieu de trouvaille que la précédente.

H. conservée 22 cm., larg. (y compris le départ du bras gauche) 29 cm., épais. 14 cm.

Même pierre.

Cassure rectiligne à la base de la cage thoracique; la tête manque; cassure oblique de l'épaule gauche au sein droit. Moignon du bras gauche conservé. Epaufrures assez importantes sur le devant. Traces de concrétion.

Le fragment conservé permet d'affirmer que l'attitude de ce torse correspondait bien à celle du précédent. Leurs dimensions sont à peu près identiques. Ces deux sculptures, qui ont été trouvées au même endroit, étaient probablement exposées côte à côte. Elles proviennent d'un même atelier, et sont vraisemblablement de facture locale.

⁴¹ Cf. p. ex. le modillon du temple du Cigognier : haut. de la tête 22,5 cm. Espérandieu 7, 95 no 5402

⁴² Espérandieu 7, 102 no 5423.

⁴³ Cf. Espérandieu 4, 451 no 3631.

⁴⁴ W. Cart op. cit. (supra note 38) 10 no 4415 et plan. Cf. sc. 12 et torse de jeune homme, Vaison, avec une attitude semblable : H. Rolland, Circonscription d'Aix-en-Provence (nord), Gallia 18, 1960, 281 s., fig. 30-31.

⁴⁵ W. Cart op. cit. (supra note 38) 10, no 4416 et plan.